

DELIBERATION N° 22/2022

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ÉTRANGER**

Séance du 30 juin 2022

**Restructuration du parc et de la villa Strohl Fern du lycée Chateaubriand de Rome
– restauration et aménagement fonctionnel du pavillon « Moresco »**

Le conseil d'administration,
Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration valide l'opération de restauration et d'aménagement fonctionnel du pavillon « Moresco » du site de la villa Strohl Fern pour un montant de 3,160 millions d'euros, toutes dépenses confondues, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

- Les ressources propres de l'établissement à hauteur de 1,86 M€ dont une avance de l'Agence France Trésor de 1,4 M€ qui sera remboursée à l'échéance du projet dans un délai de 8 ans ;
- Un soutien exceptionnel de l'AEFE à hauteur de 1,3 M€.

Nombre de votants : 23

Pour : 23

Contre : /

Abstention: /

Fait à Paris, le 30 juin 2022

Le président
du conseil d'administration de
l'AEFE



Bruno FOUCHER